

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 Mars 2012

L'an deux mille douze, **le 26 mars**, à 19H00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 20 mars 2012, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

- 1/- Coteau Sud 3 : validation des DCE et autorisation à M. le Maire de lancer les AO.
- 2/- Coteau Sud 3 : examen du devis 2LM –extension réseau eau-
- 3/- Coteau sud 3 : examen devis ERDF pour déplacement ligne haute tension
- 4/- Salle Multifonctions : sollicitation d'une subvention pour la salle multifonctions à vocation culturelle auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Fées
- 5/- Salle Multifonctions : sollicitation d'une subvention pour l'espace enfance de la salle multifonctions auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Fées
- 6/- Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011 – Budget principal commune
- 7/- Affectation du résultat - Budget principal commune
- 8/- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- 9/- Budget Primitif 2012 - Budget principal commune
- 10/- Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011– Budget Annexe de l'Assainissement
- 11/- Budget Primitif 2012 - Budget Annexe de l'Assainissement
- 12/- Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011 – Budget Annexe Lotissement Les Jardins du Raize
- 13/ Budget Primitif 2012- Budget Annexe Lotissement Les Jardins du Raize
- 14/- Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011 – Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3
- 15/ - Budget Primitif 2012 – Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3
- 16/- Questions et informations diverses

Présents : M. JAMET, M. CANNIEUX, Mme PITOIS, M. FOUCHER, M. RIGAUDEAU, Mme FOUILLET, M. ROBERT, M. MOREL, Mme BOURGES, Mme BRULE, M. COUDRAY.

Excusés : M. DURET arrivé à 20h15 (pouvoir à M. RIGAUDEAU), Mme GENDROT (pouvoir à M. CANNIEUX)

Absents : Mlle BELLOCHE, Mme FAYE

Secrétaire de séance : M. ROBERT (1) et Mme BOURGES (2)

➤ **Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 05 Mars 2012 est approuvé à l'unanimité.**

1. Coteau Sud 3 : validation des DCE et autorisation à M. le Maire de lancer les AO.

Le point n°1 concernant la validation des DCE et l'autorisation à M. le Maire de lancer les AO pour le lotissement Coteau Sud 3 sera examiné lors du prochain conseil.

2. Coteau Sud 3 : examen du devis 2LM –extension réseau eau-

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le devis du Bureau d'Etudes 2LM d'un montant de 52 810, 86 € concernant les travaux nécessaires pour la viabilisation du lotissement coteau sud 3.

➤ **Décision :**

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité l'étude chiffrée du Bureau d'Etudes 2LM,**
- **DONNE pouvoir à M. Le Maire pour effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires pour constituer le financement,**
- **S'ENGAGE à rembourser le montant de la dépense au Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil, par virement à son compte à la perception de Janzé,**
- **S'ENGAGE à imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget communal au titre desdits travaux.**

3. Coteau sud 3 : examen devis ERDF pour déplacement ligne haute tension

Le 28 novembre 2011, le conseil municipal a accepté la proposition d'ERDF concernant le déplacement d'une ligne électrique. Dans cette proposition, ERDF s'est engagé à réaliser une étude définitive et un devis détaillé.

M. le Maire présente au conseil municipal le devis définitif d'ERDF pour le déplacement de la ligne haute tension du lotissement Coteau Sud 3 d'un montant de 8 856.54 € HT soit 10 592.46 € TTC.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE M. Le Maire à signer le devis d'ERDF d'un montant de 10 592.46 € TTC**

4. Salle Multifonctions : sollicitation d'une subvention pour la salle multifonctions à vocation culturelle auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Fées

M. Le Maire rappelle que le montant des travaux estimés est de : 1 903 280.00€ HT.

M. le Maire explique au conseil municipal qu'une subvention pour la construction de la salle multifonctions à vocation culturelle peut être sollicitée auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Fées.

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de solliciter la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Fées

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE une subvention pour la salle multifonctions à vocation culturelle auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Fées.**

5. Salle Multifonctions : sollicitation d'une subvention pour l'espace enfance de la salle multifonctions auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Féés

M. le Maire explique au conseil municipal qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Féés pour la construction de l'espace enfance.

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de solliciter la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Féés.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE une subvention pour l'espace enfance de la salle multifonctions auprès de la Communauté de Communes du Pays de la roche Aux Féés.**

6. Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011 – Budget Principal Commune

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2011 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2011 s'établit ainsi :

| | | |
|-------------------------------|-----------------|----------------|
| ✓ Section de fonctionnement : | Dépenses | 399 336.29 € |
| | Recettes | 570 895.17 € |
| | Excédent cumulé | 171 558.88 € |
| ✓ Section d'investissement : | Dépenses | 466 113.74 € |
| | Recettes | 349 203.12 € |
| | Déficit cumulé | - 116 910.62 € |

M.CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2011. (12 pour)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2011. (12 pour)

7. Affectation du résultat – Budget Principal Commune

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011 et constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement cumulé de 171 558.88 €, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- ✓ A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : 171 558.88 €
- ✓ En report à la section de fonctionnement (compte 002) : 0 €

8. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes directes locales actuellement en vigueur, à savoir :

- ✓ Taxe d'habitation : 11.67 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés bâties : 15.14 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés non bâties : 39.56 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2012 comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 11.85 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés bâties : 15.29 %
- ✓ Taxe foncière sur propriétés non bâties : 39.96 %

9. Budget Primitif 2012 – Budget Principal Commune

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2012 qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 750 977.92 € en dépenses et en recettes

La section d'investissement du budget primitif 2012 est adoptée à l'unanimité.

L'équilibre s'effectue comme suit :

- ✓ 1 487 621.03 € en dépenses et en recettes

10. Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011– Budget Annexe de l'Assainissement

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2011 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2011 s'établit ainsi :

- | | | |
|-------------------------------|----------------|---------------|
| ✓ Section de fonctionnement : | Dépenses | 48 251.10 € |
| | Recettes | 27 962. 11 € |
| | Déficit cumulé | - 20 288.99 € |
| ✓ Section d'investissement : | Dépenses | 20 157.83 € |
| | Recettes | 15 784 € |
| | Déficit cumulé | - 4 373.83 € |

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2011. (12 pour).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2011. (12 pour).

11. Budget Primitif 2012 – Budget Annexe de l'Assainissement

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe de l'assainissement qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 52 822.90 € en dépenses et recettes d'exploitation
- ✓ 22 443.66 € en dépenses et recettes d'investissement

12. Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011– Budget Annexe Les Jardins su Raize

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2011 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2011 s'établit ainsi :

| | | |
|-------------------------------|-----------------|--------------|
| ✓ Section de fonctionnement : | Dépenses | 159 100.62 € |
| | Recettes | 388 562.08 € |
| | Excédent cumulé | 229 461.46€ |
| ✓ Section d'investissement : | Dépenses | 0 € |
| | Recettes | 0 € |
| | Résultat | 0 € |

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2011. (12 pour)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2011. (12 pour)

13. BUDGET PRIMITIF 2012 – Budget Annexe Les Jardins du Raize

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe du lotissement Le Raize qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 229 461.46 € en section de fonctionnement
- ✓ 0 € en section d'investissement

14. Compte de Gestion 2011 et Compte Administratif 2011 – Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le compte administratif 2011 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du receveur municipal.

Le compte administratif 2011 s'établit ainsi :

| | | |
|-------------------------------|----------------|-------------|
| ✓ Section de fonctionnement : | Dépenses | 56 843.89 € |
| | Recettes | 56 844.10 € |
| | Déficit cumulé | 0.21 € |
| ✓ Section d'investissement : | Dépenses | 56 736 € |
| | Recettes | 0 € |
| | Déficit cumulé | 56 736 € |

M. CANNIEUX fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2011. (12 pour)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2011. (12 pour)

15. BUDGET PRIMITIF 2012 – Budget Annexe Lotissement Coteau Sud 3

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe du lotissement Coteau Sud 3 qui s'équilibre comme suit :

- ✓ 462 736 € en section de fonctionnement
- ✓ 519 471 .79 € en section d'investissement

16. Questions et informations diverses

Séance levée à : 23h15

Prochaine séance le : 2/04/2012 à 20h30